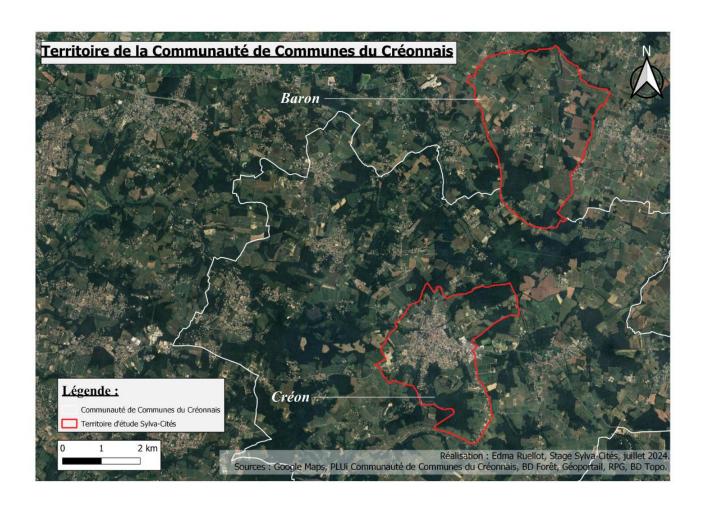
## COMPTE RENDU LIVING LAB ESPACES NATURELS ET FORESTIERS AU SEIN DES COMMUNES DE CRÉON ET BARON



# Atelier de concertation n°2 22 octobre 2024







# Compte rendu atelier n° 2 – Espaces naturels et forestiers au sein des communes de Créon et de Baron



Photo prise lors de l'atelier (Amélie Demanet © Melinea)

#### 1. Introduction

Cet atelier, organisé par le Centre National de la Propriété Forestière, délégation Nouvelle-Aquitaine (CNPF NA), s'est déroulé le mardi 22 octobre dans la salle citoyenne de la mairie de Créon. Il fait suite au premier atelier de cette démarche de concertation qui s'est déroulé le 25 septembre 2024.

Cet atelier a permis de réunir 21 personnes dont 17 participants représentant une large palette d'acteurs du territoire (publics, privés, population et usagers).

Pour rappel, les 6 services retenus comme prioritaires à la fin du premier atelier étaient, dans l'ordre, la biodiversité, la qualité et disponibilité en eau, le stockage du carbone, l'éducation / sensibilisation, la protection contre les aléas naturels et la gestion des ressources locales (alimentaire, bois, patrimoine).

Les objectifs de ce groupe de travail sont dans un premier temps, de spatialiser sur une carte du territoire les différents services et usages retenus au premier atelier, puis de recueillir les potentiels changements et évolutions imaginés par les participants.

Ce travail permettra au territoire de bénéficier d'une concertation élargie et de profiter des apports et visions de chaque partie prenante, et pourra alimenter les futures réflexions lors de la révision prochaine du PLUi.

Nous remercions les mairies de Créon et de Baron pour leur appui dans la réalisation de ce travail.

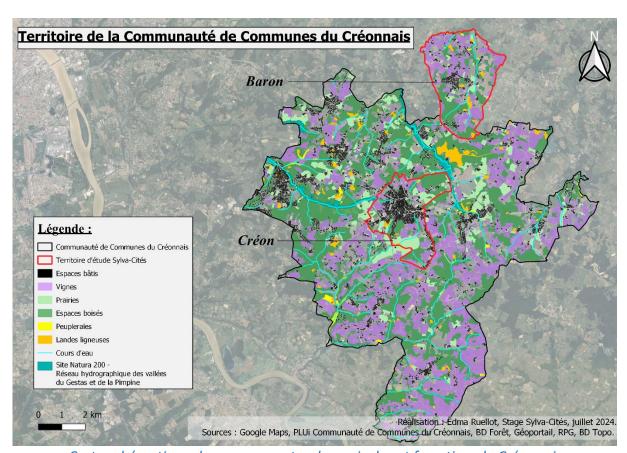
# Rappel du contexte des espaces naturels et forestiers situés au sein des communes de Créon et de Baron :

Le Créonnais est un territoire bordé par la Garonne au Sud et la Dordogne au Nord, il présente des paysages vallonnés avec des collines douces, des plateaux calcaires et des fonds de vallées fertiles. Les paysages sont majoritairement ouverts, structurés historiquement par une mosaïque de vignes, de prairies, de terres arables et d'espaces arborés sur les coteaux.

Ce territoire est soumis à une forte déprise agricole, renforcée récemment avec le lancement du programme d'arrachages sanitaires de vignes par l'État en 2021. Cela va engendrer une évolution importante des paysages locaux, déjà initiée avec la dynamique de fermeture des milieux qui s'installe progressivement. Ces changements provoquent beaucoup de questionnements sur l'usage des sols et la gestion des interfaces avec les milieux urbanisés.

Sur le plan environnemental, le réseau hydrographique des vallées du Gestas et de la Pimpine est classé en espace naturel d'intérêt communautaire Natura 2000 (mégaphorbiaies), et témoigne d'un enjeu important autour de la ressource en eau.

Dans le cadre du projet Sylva-Cités, on s'intéresse plus spécifiquement aux communes de Créon et de Baron, désignées comme territoire d'étude. Ces dernières étant plutôt représentatives du territoire de la communauté de communes du Créonnais, les réflexions partagées au cours de cette démarche pourront y être élargies.



Carte schématique des espaces naturels, agricoles et forestiers du Créonnais

### 2. Déroulé synthétique de l'atelier

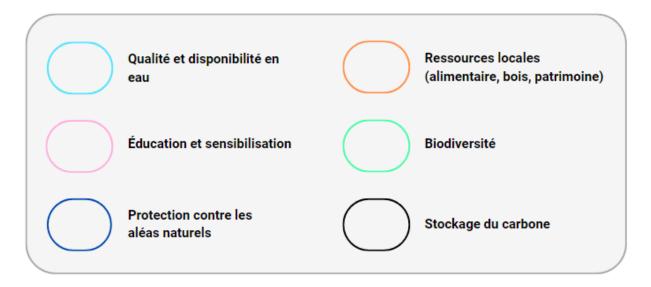
Objectif	Durée	Commentaires
Accueil	15 min	Accueil des participants (thé et café).
Introduction	15 min	Explication du contexte et des objectifs de l'atelier par le CNPF (Thierry Chérèque). Rappel des résultats du premier atelier. Explication du cadre de fonctionnement du groupe de travail par les animatrices (Amélie Demanet et Delphine Wittebroot).
Répartition en 2 tables	10 min	Tour d'assemblée de présentation des participants puis répartition en 2 tables de 8/9 personnes avec chacune une animatrice.
Spatialisation des services et usages sur le territoire (état des lieux)	20 min	Avec l'aide de l'animateur, pour chacun des services écosystémiques retenus au 1er atelier, les situer sur la carte d'après la connaissance du territoire des personnes présentes.
Spatialisation des services et usages sur le territoire (évolutions)	10 min	Travail individuel (chacun sur sa feuille) : Selon vos aspirations, qu'est-ce que vous changeriez dans la répartition des services et usages sur territoire ? Où se situent les principaux enjeux concernant ces thématiques sur le territoire ?
Notation des évolutions proposées	80 min	Mise en commun (au sein de la chaque table) des propositions d'évolutions faites par chaque participant, service par service. Report sur la carte du territoire, discussions et avis sur les propositions.
Restitution en grand groupe	10 min	Chaque table rapporte à l'ensemble du groupe les travaux réalisés sur sa carte et les discussions évoquées.
Conclusion de l'atelier	5 min	Remerciements, ouverture sur les potentielles suites de la démarche.

#### 3. Première étape : Dresser un état des lieux partagé

Les participants ont été répartis sur deux tables, correspondant à deux groupes de travail indépendants mais réalisant le même exercice.

Lors de cette première partie d'atelier, les participants devaient faire appel à leurs connaissances du territoire afin de spatialiser sur une grande carte des communes de Créon et Baron les 6 services écosystémiques retenus au premier atelier. Ceci afin d'arriver à un état des lieux partagé et d'obtenir une carte du territoire où ils sont représentés.

La légende utilisée est la suivante :



Les participants présents à cet atelier avaient une meilleure connaissance du territoire de la commune de Créon que celle de Baron et ont donc eu un peu plus de difficultés à réaliser cet exercice sur cette dernière.



Carte de la table 2 après la première étape de spatialisation des services

#### Service: Protection contre les aléas naturels

Les aléas identifiés sur le territoire sont plutôt les inondations, les incendies, le gonflement de l'argile...

Les participants identifient les interfaces entre les zones urbanisées et les milieux naturels pour essentiels concernant ce service. Tous les espaces végétalisés (forêt, haies, vallées, pelouses...) vont jouer un rôle de lutte contre l'érosion et la chaleur.

La carte « chemin de l'eau » réalisée par le CEREMA est mentionnée.

#### Service : Stockage du carbone

Les forêts matures constituent un stock important de carbone, ainsi que les prairies naturelles et les basses vallées avec les bassins de rétention en eau. Les zones d'enfrichement causées par la déprise agricole constituent un flux positif de stockage de carbone.

Pour les participants il s'agit principalement des zones boisées et des vignes, ces dernières sont plus importantes sur la commune de Baron.

#### Service : Qualité et disponibilité en eau

Les participants mentionnent la transversalité de ce service, du relief aux bassins versants jusqu'à l'alimentation des cours d'eau, et ont essayé de l'indiquer sur la carte via des flèches. Le travail du SIETRA est mentionné à ce sujet.

Des questionnements sur la qualité de l'eau sont émis en raison de l'importance de la viticulture sur le territoire.

#### **Service : Biodiversité**

La biodiversité est identifiée partout sur le territoire car il y a différentes formes / niveau de biodiversité (chiroptères, insectes, mammifères, végétaux...).

On la retrouve partout dans les forêts, les vallées, les interfaces, même les pelouses des habitations.

#### **Service : Éducation / Sensibilisation**

Les participants identifient les écoles, les circuits de randonnées, les piste cyclables (comme le long de la Pimpine), toute la Bastide, au niveau de l'Ehpad à Créon (animation de plantation d'arbustes par les écoles primaires), associations locales, les haras, la Maison du Patrimoine Naturel du Créonnais (MPNC), les vergers à Baron, etc.

#### <u>Service : Ressources locales (alimentaire, bois, patrimoine)</u>

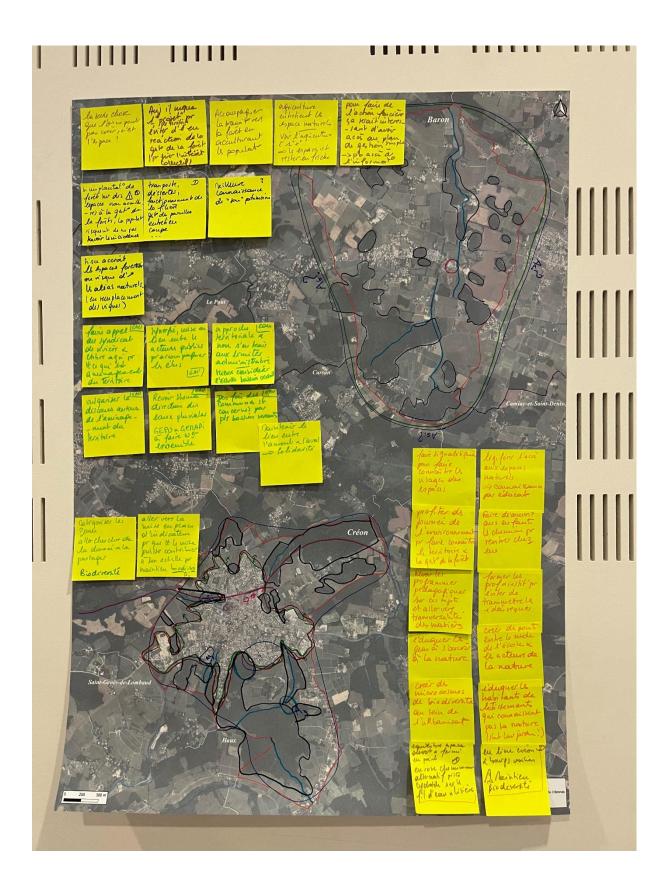
Il s'agit de tout ce qui va entourer les villes : vignes, maraichers, chasse, élevage (chèvre, brebis, vaches), cultures (orge à Baron), apiculteurs (amateurs), houblon le long des rivières. Également dans les forêts, même s'il n'y a pas de production de bois, on y retrouve des champignons et des sangliers par exemple.

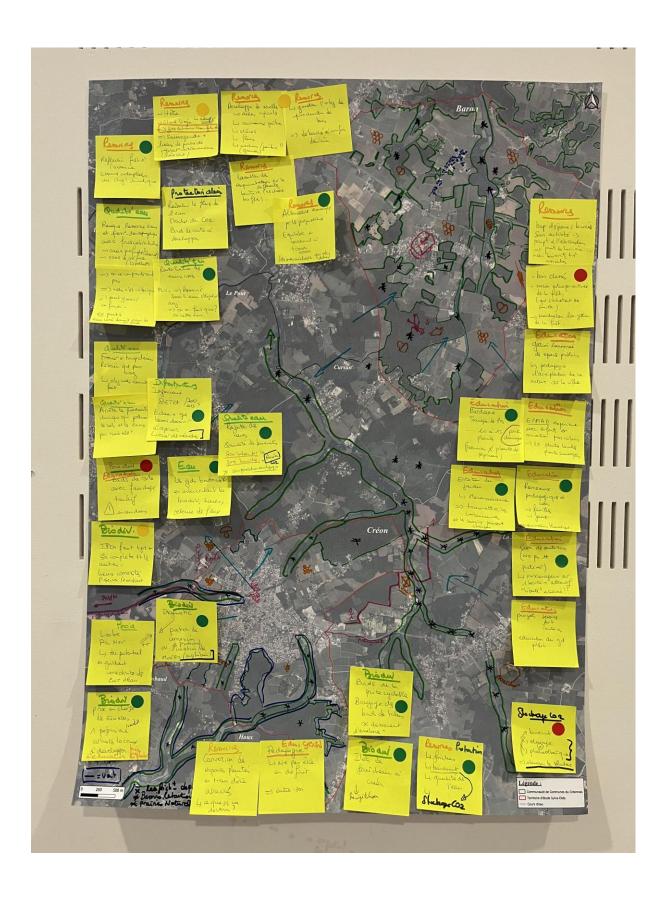
#### 4. Deuxième étape : Recueillir les propositions d'évolution de chacun

La seconde partie de l'atelier consiste à recueillir les perspectives d'évolution de cet état des lieux, de tous les participants, et d'identifier les zones à enjeux majeurs. Pour ce faire, il a été demandé à chacun de travailler individuellement sur une petite carte du territoire personnelle afin de revoir les spatialisations des différents services.

L'animateur de chaque table, reprenait ensuite les services écosystémiques les uns après les autres en demandant aux participants quelles étaient les évolutions imaginées, proposées. Chaque proposition et chaque élément évoqué était alors discuté avec la tablée et l'animateur évaluait si cela faisait plutôt consensus (gommette verte) auprès du groupe de travail ou non (gommette jaune).

Les résultats bruts des deux tables sont présentés ci-dessous via leurs cartes respectives de travail.





#### Service: Biodiversité

Les participants considère qu'il n'y en a pas assez, il en faut toujours plus car cela complète tous les autres services. Il faut essayer de connecter les zones en se servant de l'existant et de le préserver au maximum (lutter contre l'artificialisation des sols).

Il faudrait catégoriser ces zones, aller chercher de la donnée et la partager, aller vers la mise en place d'indicateurs pour que tout le monde puisse contribuer à son échelle pour le maintien de la biodiversité.

Il est possible de créer des îlots de fraicheur en revégétalisant le territoire.

Trois zones importantes où on pourrait renforcer la biodiversité sont : les bords de rivière (travail du SIETRA en cours et de la pépinière), les bords de route (réduction des fauchages, augmentation des haies) et les bords de pistes cyclables. Mais attention sur le bord des routes avec les problématiques incendies.

La conversion des espaces plantés en train d'être arrachés (vignes) est également évoquée. Quel devenir pour ces espaces ? Les possibilités sont multiples : Agricole, Friches ou Boisements (sachant que cela peut avoir un rôle positif sur la biodiversité, le stockage de carbone, l'eau et les aléas).

#### Service : Qualité et disponibilité en eau

Selon les participants, il faut faire appel aux syndicats de rivière et chambres d'agriculture pour tout ce qui est aménagement du territoire.

Il y a des risques entre la ressource en eau et la pression démographique avec de fortes contradictions (eaux profondes (conservation), eau de surface (pollution)). Il est important de vulgariser le discours autour de l'aménagement du territoire.

Il faut freiner l'eau quand il y en a trop et la renforcer quand il n'y en a pas assez  $\rightarrow$  comment on fait ? Certains aménagements sont à repenser (méandrage, écluses...) mais cela comporte des contraintes techniques et financières importantes.

Créer des synergies, mettre en lien les acteurs publics pour accompagner les élus. Revoir le schéma directeur des eaux pluviales (GEPU et GEMAPI à faire travailler ensemble).

Globalement on pourrait rajouter des haies, améliorer la qualité des boisements, sensibiliser sur les zones humides (et en recréer). L'idée de la compensation écologique pour les propriétaires fonciers est évoquée.

Réflexions sur la qualité de l'eau : comment limiter / empêcher les traitements chimiques ?

La récupération et la réutilisation des eaux usées est aussi évoquée (le PLUi prévoit un réservoir de 3000L d'eau obligatoire) : pour quelles utilisations ?

Il est important sur ces thématiques d'avoir une approche territoriale : ne pas se limiter aux frontières administratives. Par exemple l'échelle du bassin versant n'est pas assez considérée, or elle permettrait une vision plus globale du territoire et d'éviter d'avoir des actions morcelées. Il faut maintenir le lien entre l'amont et l'aval et faire preuve de solidarité.

#### Service: Stockage du carbone

Le devenir des espaces viticoles arrachés est de nouveau évoqué car le boisement (et l'amélioration du stockage de carbone) est une possibilité.

L'arrachage impose de ne pas avoir de vignes pendant 15 ans.

Des diversifications sont possibles avec des boisements, de l'agricole ou de l'élevage avec du photovoltaïque (possible uniquement si jumelé). Cela peut être une aubaine pour certains viticulteurs mais créée des questionnements sur les paysages.

→ Il faut interroger les viticulteurs sur leurs souhaits et leurs enjeux.

Il faut faire également attention à l'implantation de forêts sur des différents espaces non accoutumés à la gestion, les populations risquent de ne pas connaître les incidences (transport, dessertes, fonctionnement de la filière, gestion, entretien, coupes...). Comment développer une meilleure connaissance du patrimoine ?

Le fait de recréer des zones humides et aussi évoqué (les tourbières sont des puits de carbone hyper efficaces).

#### <u>Service</u>: <u>Éducation</u> / <u>Sensibilisation</u>

Sur cette thématique les participants font de nombreuses propositions d'idées dans l'objectif d'éduquer et de sensibiliser les différentes populations présentes sur ce territoire et notamment les nouvelles populations qui n'ont pas forcément les mêmes connaissances concernant ces espaces naturels, forestiers et agricoles :

- Signalétiques pour connaître les usages des espaces
- Création de panneaux pédagogiques, sentiers sur les forêts très fréquentées
- Projets pédagogiques de territoire
- Animations de village
- Profiter des journées de l'environnement pour faire connaître le territoire et la gestion de la forêt
- Créer des ponts entre le monde de l'école et les acteurs de la nature
- Faire découvrir aux enfants les chemins pour rentrer chez eux
- Créer des microcosmes de biodiversité au sein de l'urbain
- Sensibiliser à entretenir les jardins de manière différente (méconnaissance et pression sociale)

Des efforts sont à faire sur la gestion raisonnée des espaces publics et de la pédagogie sur la nature en ville.

Un constat est fait sur le manque de chemins en lisière afin de connecter les différents bourgs voisins pour les mobilités douces (cyclistes, piétons).

Le fait de matérialiser, à travers une signalétique, la réglementation concernant les espaces naturels (ex : les forêts) permettrait de mieux les protéger.

Attention, la sensibilisation/l'information ne doit pas se faire uniquement auprès des enfants/des écoles.

#### Service: Protection contre les aléas naturels

Sur cette thématique, les participants rappellent tout ce qui a déjà été évoqué au sujet de l'eau, du carbone, de la biodiversité...

Le développement des boisements sur des zones en déprise agricole est à réfléchir sur le très long terme car cela pourrait risquer d'accroître les aléas naturels.

Il faut faire attention à choisir des essences adaptées au changement climatique et aux stations du territoire : le spectre local d'essences est suffisamment large pour cela, mais il faut aussi faire attention aux potentiels débouchés économiques pour les propriétaires fonciers.

#### Service: Ressources locales (alimentaire, bois, patrimoine)

Déjà évoqué à de nombreuses reprises, les discussions autour de cette thématiques reviennent forcement sur les questionnements importants du devenir des paysage agricoles du territoire actuellement en déprise.

La seule chose qu'on ne peut pas créer, c'est l'espace. Aujourd'hui il manque un projet de territoire pour éviter d'être en réaction dans la gestion de la forêt (privilégier l'intérêt collectif) et accompagner ces transitions avec de l'acculturation.

L'Evolution du territoire ne pourra pas se faire que par le reboisement. Il faut pouvoir trouver un équilibre entre les espaces ouverts et les espaces fermés. L'agriculture permet également une forme d'entretien des espaces naturels à contrario des friches.

#### 5. Conclusion de l'atelier

Les participants ont plutôt apprécié l'exercice et ont été force de propositions et d'échanges sur l'ensemble des thématiques évoquées qui peuvent être très larges mais se recoupent sur plusieurs points.

Les thématiques qui sont le plus souvent ressorties dans les discussions au sein des deux tables de travail sont le questionnement sur le devenir des paysages agricoles en déprise sur le territoire (et l'arrachage des vignes), ainsi que les questions d'éducation et de sensibilisation des populations du territoire à tous ces enjeux.

C'est pourquoi un troisième et dernier atelier est prévu le mercredi 11 décembre à Baron, il se concentrera sur ces deux thématiques.